



CFDT DOUANE

Questions diverses posées par la CFDT lors du CT du 19 janvier 2021

<ul style="list-style-type: none">- vedette de kourou : quelles solutions sont envisagées pour que les missions soient maintenues ?	
<ul style="list-style-type: none">- Retex de la formation de l'almak	
<ul style="list-style-type: none">- Infrastructures portuaires, pontons, quais : quels sont les évolutions envisagées ?	
<ul style="list-style-type: none">- EFFECTIFS Echelons techniques et recrutements envisagés en 2021.	
<ul style="list-style-type: none">- Recours CA RTT covid, où en sommes nous ?	
<ul style="list-style-type: none">- Immobilier, BGC Cherbourg, St Malo, St Martin, Hendaye, Dunkerque ..., CODM Marseille : où en sommes nous	
<ul style="list-style-type: none">- Attractivité des BSN (PV 28/05/20 ateliers de travail) que comptez vous faire ?	
<ul style="list-style-type: none">- Pourquoi aucun remerciement n'est parvenu aux agents ayant participé à la prise de stupéfiants sur le Diablo ? Quelles sont les répartitions contentieuses et les médailles attribuées ? Question CT de février 2020	
<ul style="list-style-type: none">- Pourquoi les agents aériens en métropole participant aux contentieux aéromaritimes ne sont pas repris en tant qu'intervenants afin d'obtenir les preuves de leur professionnalisme et de toucher la participation qui leur revient? Question février 2020	

<ul style="list-style-type: none"> - Quel est le futur programme de changement des vedettes vieillissantes ? 	
<ul style="list-style-type: none"> - Quel est votre programme concret de remplacement des hélicoptères aux Antilles ? 	
<ul style="list-style-type: none"> - Certains agents ayant des BAT ou BS mécaniques ont été repris groupe 2, équivalent 3000kw marine marchande. Si ces agents souhaitent postuler pour le chef mécanicien 8000 kw ils doivent être titulaires du 3000 kw. Ces agents ont fait preuve de professionnalisme et ont assumé leurs fonctions avec les plus grand sérieux. Aujourd'hui ils se retrouvent pénalisés par une reforme des formations qui montre régulièrement ses limites. Comment comptez vous remédier à ce problème et prendre en compte leurs expériences? La CFDT vous a proposé des solutions ces derniers jours, allez vous les valoriser ? 	
<ul style="list-style-type: none"> - Qu'en est il de la filière métier ? les marins, les aviateurs ont été les oubliés de toutes les promotions. La carrière d'un marin et d'un aviateur se limite au grade contrôleur principal, il n'y a aucune possibilité de progression. Que comptez vous faire pour palier ce problème d'iniquité dans notre administration ? Plus aucun navigants dans les Administrations sont cat B, c'est depuis de nombreuses années que la CFDT demande une évolution de ces agents en cat A comme les infirmières ou les personnels sociaux éducatifs 	
<ul style="list-style-type: none"> - Quelles mesures envisagez vous pour les résidences maritimes dont l'activité est mise en cause par le manque d'effectifs? 	
<ul style="list-style-type: none"> - Les agents des SGCD ne comprennent pas pourquoi les procédures mises en place par la 	

<p>direction centrale DNGCD sont de véritables usines à gaz et viennent palier au manque de personnel au Havre. Ex : Les agents des SGCD ont les droits pour la commande de fourniture dans UGAP mais ne peuvent pas conclure ; ce sont les agents de la DNGCD au Havre qui rentrent les listes : perte de temps, désordre...</p>	
<ul style="list-style-type: none"> - qu'en est-il de l'uniformisation des procédures, équipements, EPI, formations, formats des unités... ? la DNGCD a 1 an et demi d'existence, tout est encore floue. Les unités, les SGCD et les agents de la DNGCD sont perdus; A qui s'adresser ? 	
<ul style="list-style-type: none"> - Qu'allez vous faire pour garder les agents au Havre, puisqu'il n'y a aucune prime ? les agents se sentent floués, trahis. On leur a fait miroiter ces primes, un travail intéressant et c'est tout le contraire; Ils ont une pression constante que tous les services ressentent 	
<ul style="list-style-type: none"> - Où en est l'expérimentation des drones ? Retex prévu au CT de février 2020 ; Quel va être le statut d'un pilote de drone ? 	
<ul style="list-style-type: none"> - Concernant les effectifs de référence, quand ferez vous le point définitif dans la DNGCD ? le nombre de PNT hélicoptère au Lamentin est il toujours de 4 ? 	
<ul style="list-style-type: none"> - Il avait été convenu avant la création de la DNGCD qu'un GT CHSCT devait se tenir dans chaque SGCD un mois avant le CHSCT-S DNGCD ; nous n'avons encore pas constaté de convocation. 	
<ul style="list-style-type: none"> - La CFDT demande que les effectifs des BSN aux Antilles passent de 6 à 8. question CT de février 2020 	
<ul style="list-style-type: none"> - Depuis de longs mois, la CFDT demande une instruction cadre des 	

<p>déploiements à l'étranger. Malgré la reconnaissance de ce défaut par l'ancien directeur Adjoint, l'ancien directeur de la DNGCD nous avait précisé que ce cadre était en préparation mais aucune proposition ne nous est faite.</p>	
<ul style="list-style-type: none"> - Des modifications d'organisation des missions ont été communiquées par les OSM en MMNA pour les BSN, sont elles d'actualité et pouvez vous nous les préciser ? 	
<ul style="list-style-type: none"> - Qu'en est il des demandes de mutations cat C chef de quart pour les BGC et surtout les patrouilleurs ? 	
<ul style="list-style-type: none"> - Y a t il des enquêtes pour la recherche d'agents souhaitant participer à la sélection des Groupes 1 et 2 ? 	
<ul style="list-style-type: none"> - Les agents pilotes avion ont fait une demande de formation pilotage de perfectionnement en montagne et en mer sur hydravion : une procédure est elle en place ? 	
<ul style="list-style-type: none"> - Quels sont les recrutements envisagés par la CNOI 	